



Le magistrat décrocha deux gros jambons.

que le capitaine Mandrin, avec sa cavalerie, va bientôt arriver pour délivrer les prisonniers.

— Mandrin! Mandrin! répétèrent plusieurs voix. Qu'il vienne donc et nous délivre de tous nos *mangeurs*, robins et gabelous. Nous sommes tous prisonniers ; nous serons tous Mandrin.

Sur ces paroles, qui étaient presque une évocation, quelques paysans retournèrent à leurs occupations, tandis que d'autres se dirigeaient vers le ferme du Mûrier.

Cette habitation agricole était située au pied d'un rocher élevé, dominé par un château appartenant aux comtes de Rodez et à l'extrémité d'une allée de mûriers qui lui avait donné son nom.

L'établissement formait un carré, dont trois côtés étaient occupés par les écuries, les remises, les granges, et le dernier par la maison du fermier.

La voiture du lieutenant criminel, au lieu de pénétrer dans la cour et de s'arrêter devant l'habitation, dut stationner à l'extrémité de l'allée de mûriers, et le magistrat dut mettre pied à terre pour franchir l'amas des ruines qu'un récent incendie avait accumulées devant lui.

L'aspect de la ferme, naguère riant et prospère, avait quelque chose de sinistre, et bien propre à rappeler le drame épouvantable qui venait de s'y accomplir.

On eût dit une de ces ruines que l'on rencontre sur un champ de bataille, dont les poutres arrachées, les pierres enfumées, le sol piétiné et marqué çà et là de taches suspectes, témoignent des péripéties d'une lutte acharnée.

Le lieutenant criminel, suivi de son secrétaire et du brigadier de maréchaussée, traversa la cour, jonchée de débris, et se dirigea vers la maison du cultivateur Sélignac.

Cette maison ne possédait qu'un étage ; ses murs de granit noir, sa toiture moussue, ses fenêtres étroites, aux vitres verdâtres, lui composaient une physionomie triste et rechignée. Le chien qui gardait sa porte, les pigeons qui roucoulaient le long de son toit, avaient péri ; son maître et la fille unique de son maître étaient en prison ; la fermière était malade et alitée ; aux chants, aux bruits joyeux qui l'animaient naguère avait succédé un silence funèbre, dont tout autre visiteur qu'un magistrat eût été péniblement impressionné.

Après avoir frappé deux coups de poing à la porte le brigadier l'ouvrit sans plus de cérémonie, et s'effaça pour livrer passage à M. de Malvaut (c'était le nom du magistrat) et à son secrétaire.

S'adressant à une vieille, occupée dans la cuisine à ranger des fromages de chèvre sur des volettes :

— Vous êtes, dit M. de Malvaut, au service des Salignac?

— Oui, monsieur, répondit la vieille.

— La femme Salignac est ici ?

— Elle est au lit.

— Dites-lui de se lever, et que le lieutenant criminel vient faire perquisition chez elle. Vous lui demanderez les clefs du logis et des meubles, et vous vous tiendrez à ma disposition pour me guider partout, ouvrir et fermer à notre volonté.

En attendant les résultats de ces mesures inquisitoriales, racontons le drame qui s'était accompli, quinze jours auparavant, à la ferme des Mûriers.

III

LE DRAME

Un soir, à la ferme des Mûriers, se présentèrent un à un, et à des intervalles calculés, quatorze porteballes, pour la plupart originaires du Rouergue, et venant de très loin. Ces porteballes étaient bien connus comme contrebandiers de tabac, de toile, de dentelle. Cependant, après avoir franchi les Pyrénées et passé d'Espagne en France, ils avaient traversé le Languedoc sans trouver à vendre toutes leurs marchandises ; ce que l'on pouvait attribuer à la rapidité de leur voyage ou à des difficultés fortuites. Mais, néanmoins, ce n'était pas ordinaire.

Leur chef, un nommé Monis, était un ami du fermier Salignac et un homme de confiance du comte Henri de Rodez à qui appartenait la terre et le château voisin.

Au moyen âge, les seigneurs féodaux avaient pour hommes de confiance, confidents, instruments de leurs affaires intimes, un clerc ou un écuyer ; au dix-huitième siècle les nobles avaient leur secrétaire ou leur valet de chambre.

Monis était l'épée et la plume, l'écuyer et le clerc, le confident, l'entremetteur et au besoin l'espion du comte de Rodez.

Il était porteur du billet laconique suivant, adressé au fermier :

« Pierre Salignac,

« Je t'envoie Monis, qui te dira mes volontés. Je compte sur ta discrétion absolue et ton dévouement.

« HENRI. »

— Je suis aux ordres de monseigneur, dit le fermier, après avoir pris connaissance du billet ; de quoi s'agit-il ?

— Les contrebandiers qui m'accompagnent, répondit l'homme de confiance, ne sont point seulement porteurs de tabac et de dentelles, mais, sans le savoir, m'ont servi à passer en France des papiers assez volumineux et très importants, composés de diverses correspondances, que notre seigneur et maître ne croit plus en sûreté chez lui à Madrid, et a songé à cacher chez vous.

— Très bien, répondit Salignac. Treize hommes sont venus ce soir me demander le toit et la botte de paille qu'on ne refuse à aucun voyageur, et je les ai envoyés dans l'aire de la grange, à droite de la grande porte. Vous savez, monsieur Monis, ce que l'on risque à héberger des contrebandiers ?

— Oui, je le sais ; mais un danger plus grand me préoccupe, celui que ferait courir à notre maître la saisie de ces papiers.

— J'ignorais leur existence, repartit Salignac, lorsque je reçus vos hommes ; maintenant, monsieur, que vous m'avez instruit, je puis ajouter que monseigneur a raison de compter sur ma discrétion et mon dévouement ; ils n'ont d'égaux que les vôtres. Mais pour cacher des papiers importants je n'ai pas de cachette préparée.

— Je me charge d'en trouver une sur-le-champ, dit Monis, bien que je ne connaisse pas votre maison.

— Venez donc, monsieur, je vais vous faire visiter l'habitation de la cave au grenier.

— C'est inutile. Quand on veut cacher un objet, mon cher Salignac, il suffit de se demander quel est l'endroit où les gens de justice et de police ne s'aviseront point de le chercher, et cet endroit, vous ne le connaissez pas, peut-être ?

— Je l'avoue, monsieur.

— Eh bien, c'est l'endroit le plus accessible à tous et le plus apparent. N'est-ce pas logique?... La cave, le grenier! Mais c'est là que tout d'abord s'opèrent les recherches, tandis que la salle banale où tout le monde va et vient librement ne saurait être suspecte. La police la traversera après y avoir jeté un coup d'œil superficiel. Rentrons donc dans la cuisine, qui est la salle commune ou banale de la ferme, et tâchons d'y trouver un endroit *bien en vue*, où l'on puisse disposer les liasses de papiers de monseigneur.

Salignac parut frappé de la justesse et de l'originalité de ce raisonnement, et introduisit Monis dans la salle commune.

On se représente aisément cette pièce, assez grande pour réunir tous les gens de la ferme autour d'une table commune, et meublée avec une simplicité rustique.

Au milieu, devant une cheminée à manteau, une longue table flanquée de deux bancs. Le long des murs, quelques chaises de paille, un buffet de chêne noirci par le temps, une huche à pain, un billot pour découper les viandes, un évier à côté duquel se trouvait la manivelle d'un puits dont la margelle était au niveau de la pierre à laver; enfin, au plafond, suspendue au-dessus de la table, une sorte d'échelle sur laquelle on séchait le lait et les fromages, et qu'enguirlandaient deux chapelets de saucisses.

Monis parcourut du regard les objets de la salle, puis tout à coup apercevant deux gros jambons sous le manteau de la cheminée, il toucha du coude Salignac et lui dit tout bas :

— Voilà.

— Maintenant, ajouta-t-il, allons dans la grange chercher les papiers secrets.

— Mais vos hommes y sont en ce moment avec leurs ballots, objecta la femme.

— Qu'à cela ne tienne, répliqua Monis; faites-leur servir à souper. Un de vos jambons et quelques cruches de vin.

Tout en traversant la cour, l'homme de confiance du seigneur de Rodez fit part au fermier des inquiétudes qui le tourmentaient.

— Si, disait-il, le comte se méfiait de l'espionnage, ce n'était pas sans raison. Un courrier eût été intercepté ou assassiné. Il était sorti secrètement de Madrid en marchand ambulante et s'était joint à des contrebandiers français, toujours bien vus des Espagnols. Ce-

pendant il croyait avoir été reconnu et suivi. Il n'était pas tranquille. Que contenaient ces papiers ? Probablement des secrets politiques. Dans ce cas, s'il avait été reconnu, les autorités de la province seraient averties.

En parlant ainsi il s'acheminait vers la grange.

Celle-ci flanquait un des côtés de la grande porte dont l'arcade large et haute était surmontée d'un colombier couvert en tuiles plates et surmonté d'une girouette aux armes des comtes de Rodez.

On sait que le droit de colombier était un privilège seigneurial et qu'autrefois les seigneurs exigeaient de leurs fermiers d'élever des quantités considérables de pigeons. Le colombier des Mûriers affectait des proportions presque monumentales.

On y montait par un escalier particulier dont la porte s'ouvrait sous l'arcade de la grande entrée et aboutissait à une chambrette, où l'on déposait des graines et divers ustensiles.

Au moment où Monis et Salignac pénétrèrent dans la grange, un jeune homme sorti de l'allée des mûriers s'engageait sous l'arcade, ouvrait la porte du pigeonnier et y grimpait.

Ce jeune homme était un paysan de seize à dix-huit ans, bien tourné, d'une physionomie agréable et intelligente, et dont un observateur eût remarqué les mains petites et fines, très rares chez les personnes de sa condition.

On le nommait Silvanès.

A peine ce garçon fut-il arrivé dans la chambrette dont j'ai parlé, qu'un bruit extraordinaire de voix, qui de l'aire de la grange arrivait jusqu'à lui par les interstices d'une mauvaise cloison de planches, attira son attention.

Ces voix étaient celles des contrebandiers que Salignac venait d'inviter à souper et qui se rendaient à la ferme.

Silvanès ignorait la présence de ces étrangers et regarda à travers les interstices de la cloison.

Il les vit s'éloigner ; puis il observa Monis et Salignac qui, munis d'une lanterne, éventraient un ballot et en tiraient des liasses de papiers. Monis rangea ces papiers en deux tas et dit à voix basse mais parfaitement distincte :

— Voilà de quoi former deux jambons et il en restera encore. Voyez, Salignac, vous allez placer ces paquets de lettres comme

ceci... Mais il faudrait les vieilles enveloppes enfumées de vos jambons.

— Je vais les quêrir, répondit Salignac.

Mais il s'était trompé dans son calcul. Outre ce qu'il se proposait de suspendre dans la cheminée du fermier, il y avait encore une collection de paperasses assez volumineuses, contre laquelle il maugréait tout bas.

— Que les gens d'esprit sont bêtes, grommelait-il, de tant écrire lorsqu'ils tiennent à leurs secrets ! Où monseigneur veut-il que je cache tous ces bavardages ?

Silvanès était tout yeux, tout oreilles.

Salignac revint. Il apportait des enveloppes couvertes de suie et des ficelles graissées et jaunies par l'usage.

Tout en riant de l'ingéniosité de leur procédé, ils composaient deux paquets en forme de jambons.

— Et ceci, comment le cacherons-nous ? demanda Monis.

— J'y ai songé, répondit le fermier. Si vous le voulez, nous le cacherons dans un pot de grès sous du beurre salé.

— C'est une idée.

— En attendant, j'emporte les jambons

— Allez. Mais permettez-moi de vous faire une recommandation.

— Dites.

— Sur votre vie, ne dites rien à votre femme ou à votre fille.

— Parbleu ! fit le fermier avec aigreur. Croyez-vous donc, monsieur, que monseigneur place mal sa confiance ?

— Et prenez garde au feu, ajouta Monis, bien qu'il soit préférable de les voir détruits par le feu à les voir découverts... vous comprenez ?

— Parfaitement.

— D'ailleurs, dit encore Monis, tout cela n'est que provisoire et pour parer au premier danger. Dans quelque temps, lorsque nous serons rassurés sur l'ignorance des autorités, vous dépendrez vos jambons et vous vous contenterez de serrer les papiers dans votre coffre.

— C'est ainsi que je l'entends également, monsieur.

Le fermier sortit de la grange avec ses paquets.

Quelques minutes s'écoulèrent.

Tout à coup des bruits insolites se firent entendre au dehors. Silvanès et Monis en furent également alarmés.

La chambrette était éclairée par une lucarne donnant sur la campagne ; le jeune garçon y passa la tête, se pencha. Il aperçut en bas, dans l'ombre, de nombreux fusils.

Il se retira aussitôt, effrayé.

Il reporta son regard dans la grange.

Monis y était toujours, assis près de sa lanterne, dont les rayons jaunes éclairaient les papiers restés sur le sol. Il semblait aux écoutes. Mais le bruit du dehors était presque imperceptible pour lui.

Silvanès eut envie de lui crier :

— Prenez garde ! La force armée cerne les Mûriers !... Vous êtes trahis !

Mais il n'eut point le courage de sa bonne intention. Un second mouvement (qui n'est pas toujours le meilleur) le retint. Peut-être craignait-il de dénoncer sa présence et d'être mal vu et maltraité par ceux à qui il aurait rendu service.

Cependant les minutes se succédaient longues comme des heures et Salignac ne reparaisait pas !... Monis se demandait aussi d'où provenait ce retard. Il se leva pour regarder dans la cour et sortit.

Silvanès retourna à la lucarne. Les fusiliers n'avaient point bougé.

Alors une idée audacieuse traversa son esprit.

Il tira de sa poche un de ces forts couteaux dont les montagnards sont presque tous armés, fendit une planche de la cloison, sauta sur la paille et de là dans l'aire, puis, donnant un coup de pied à la lanterne, s'empara des liasses de papiers.

Regrimper ensuite sur les bottes de paille et regagner la chambrette du pigeonnier fut l'affaire d'un instant.

Bien lui prit d'être lesté.

Tandis qu'il rentrait dans sa cachette, des hommes armés envahissaient la cour et en même temps les contrebandiers sortant de la ferme engageaient avec eux une vive fusillade.

Plusieurs gendarmes furent blessés et sur l'ordre de leur officier rétrogradèrent jusque sous l'arcade, en attendant qu'une diversion opérée sur un autre point de la ferme leur permît de reprendre l'offensive avec avantage.

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.